



# CHARTRE REPORTAGE

## « POUSSIÈRE D'IMAGE » 2017-2018

Par la présente charte, je soussigné(e) .....,  
m'engage à respecter les points suivants concernant l'activité Reportage de l'association Poussière d'image :

### Avant le reportage, je m'engage à :

- 1- m'inscrire obligatoirement par email (reportages@poussieredimage.com) en précisant mon prénom, mon nom et mes disponibilités pour le reportage désiré
- 2- à réaliser le reportage en tant qu'adhérent de l'association Poussière d'image
- 3- à réaliser le reportage bénévolement, sans demande de contrepartie financière
- 4- ne pas annuler mon inscription ou sinon au plus tard deux jours avant la date du reportage sauf si cas de force majeure (décès familial, maladie, accident)
- 5- respecter l'horaire du rdv le jour du reportage

### Pendant le reportage, je m'engage à :

- 1- respecter les conditions de prises de vue imposées par l'organisateur : interdiction du flash, du trépied, de photographier certains moments, d'aller sur certains lieux non autorisés (scène, coulisse, etc.). etc.
- 2- respecter le lieu et les règlements des lieux du reportage
- 3- respecter le règlement établi par l'organisateur
- 4- ne pas gêner les artistes
- 5- ne pas gêner le public
- 6- à prendre des photos adéquates au reportage
- 7- être présent jusqu'à la fin du reportage, donc de l'événement.

### Après le reportage, je m'engage à :

- 1- à renommer les photographies suivant cet exemple : PoussieredimageNomPrenomDatereportageNumero.jpg
- 2- à fournir ma sélection de photos retouchées (20 minimum) et signées avec votre prénom et nom ou pseudo pour l'organisateur et son site Web dans un délai d'un mois après la date du reportage. A faire passer en format JPG 1500\*1001 par clé USB ou CD ou Email ou serveur ftp ou site Wetransfer (www.wetransfer.com) directement à l'organisateur.
- 3- à utiliser/diffuser si je le souhaite, à titre personnel, mes photographies seulement sur mon site/blog/blog personnel ou tout autre site/blog/forum spécialisé sur le thème de la photographie, à caractère non commercial, et sites dit réseaux sociaux.
- 4- à ne pas utiliser les reportages Poussière d'image pour en tirer, à titre personnel, des profits financiers : la vente de photographies réalisées au cours de reportages Poussière d'image n'est pas autorisée. Dans le cas contraire, l'association Poussière d'image se désengage de toute responsabilité et prendra les dispositions nécessaires pour éviter ces ventes « cachées » (interdiction de reportage ; exclusion de l'association).
- 5- A NE PAS signer « Poussière d'image » sur mes photos. (Créditez-vous : Prénom+nom ou Pseudo)

### Accords :

- Je donne mon accord pour que l'organisateur et les artistes puissent seulement diffuser mes photographies sur leurs sites/blogs Internet, newsletter et sites dit réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+, etc). Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître en crédit photo auprès de chacune de mes photographies diffusées. « Poussière d'image » ne doit pas être accréditée.

- Je donne mon accord pour que « Poussière d'image puisse » diffuser mes photographies sur son site/blog Internet, newsletter, forum et sites dit réseaux sociaux. Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître auprès de chacune de mes photographies diffusées.

- Avec mon accord au préalable, l'organisateur et/ou « Poussière d'image » pourront utiliser mes photographies pour toute exposition publique ou privée ou toute autre utilisation. Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître auprès de chacune de mes photographies exposées.

Parallèlement à ces engagements et accords, je suis, de par la loi, le propriétaire inaliénable de toutes photos prises par moi-même et aucune autre personne ne peut en revendiquer sa propriété ou son droit d'auteur.

Fait en deux exemplaires originaux à Toulouse, le .....

Signatures précédées du nom et prénom :

Adhérent Poussière d'image

Président de Poussière d'image  
Daniel Boyé